



Les retraités sont victimes des agressions répétées du gouvernement et du Président de la République.

Le gouvernement a fait un choix inique, celui d'appauvrir l'ensemble des retraités et de façon conséquente :

Après l'augmentation de la CSG au 1^{er} janvier 2018 et l'année blanche pour 2018, le Premier Ministre a annoncé la désindexation des pensions par rapport à l'inflation avec seulement 0,3% de revalorisation, pour 2019 et pour 2020, bien loin donc de l'inflation attendue des économistes pour ces deux années, sachant que les prix ont augmenté de 2,3% entre juin 2017 et juillet 2018.

Le Premier Ministre transforme ainsi des millions de retraités en variable d'ajustement du budget ! C'est le marché qui décide. On peut déjà estimer que, de 2013 à 2020, les retraités auront perdu un mois de pension par an.

Résultat, le nombre de retraités pauvres dépasse le million : plus d'un million de retraités ont un revenu inférieur à 1000 € par mois.

Pour parachever cette volonté de revenir sur tous les droits, ce gouvernement passe à la vitesse supérieure pour remettre en cause tous les régimes de retraites, s'attaquer à notre système par répartition, pour aller vers un régime universel individualisé et par points, poussant au développement d'une retraite complémentaire par capitalisation répondant en cela aux appétits des assureurs. Les retraités sont donc les premiers à découvrir ce que sera le régime à points. Le gouvernement fait planer des menaces sur les régimes de réversion, qui assurent aux retraités au moins le maintien de leur niveau de vie en cas de veuvage.

Les retraites ne sont pas « des prestations sociales comme les autres » mais un droit résultant de cotisations versées tout au long d'une vie professionnelle ; le gouvernement ne devrait pas pouvoir appréhender ces sommes, d'autant plus qu'il les utilise pour faire des cadeaux aux plus riches !

Jamais le divorce des retraités n'a été aussi fort avec un gouvernement.

Le 3 Octobre : des délégations de retraités venues de tout le pays se rassembleront à la bourse du travail de Paris et place de la République. Ensemble elles iront déposer au Président du groupe « la République en marche », les dizaines de milliers de pétitions exigeant une loi rectificative qui revienne sur l'augmentation de la CSG et réclamant une réelle revalorisation des pensions. Le premier rassemblement se tiendra à partir de 14H00 place de la République, avec les délégations venues des départements et des personnes retraitées d'île de France, pour se rendre place Edouard Herriot ensuite remettre les pétitions. De même des rassemblements et des manifestations auront lieu dans les départements.

Le 18 Octobre : Ce sera le moment où le Parlement va entamer les débats sur le projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2019 qui fait redouter la poursuite d'une politique de coup de rabot sur les dépenses sociales. Jusqu'à 2018, les pensions de retraite de base étaient réévaluées tous les ans au 1^{er} Octobre. Mais la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 a décalé cette date annuelle de revalorisation au 1^{er} Janvier.

Cette année le Parlement devrait voter la désindexation des pensions pour que celles-ci soient augmentées en fonction de la conjoncture économique (c'est-à-dire, au bon gré des gouvernements !). On voit bien à partir des objectifs gouvernementaux que celui-ci fait peu de cas des négociations sur la réforme des retraites.

Retraités, refusons la paupérisation de l'ensemble des retraités.

Soyons présents dans les différentes mobilisations du 3 octobre au 18 octobre pour dire :

NON à la destruction de notre système de retraites !

NON aux attaques portées à notre système de santé !

La pension du retraité n'est pas une allocation sociale



Ni une variable d'ajustement



Mais un droit acquis par le travail.

**Les retraitées et les retraités ne sont pas des privilégiés !
Ils exigent que le Gouvernement et le parlement prennent
l'initiative d'une loi de finances rectificative qui :**

- **Annule la hausse de la CSG pour tous**
- **Mette fin au gel des pensions**
- **Décide de leur revalorisation**



OUI à la satisfaction de leurs revendications :

- Pas de pension inférieure au SMIC
- Le retour à la revalorisation annuelle de toutes les pensions et retraites au 1^{er} Janvier.
- L'indexation des pensions en fonction de l'augmentation du salaire moyen.
- Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion sans conditions de ressources.
- Le rétablissement de la ½ part fiscale et l'exonération fiscale des majorations familiales.
- Le maintien et le développement des services publics de proximité

Les Organisations Syndicales et Associations de Retraités du Pas de Calais : USR CGT Pas de Calais, CFE-CGC UNIR, FSU Retraités, FGR-FP, SOLIDAIRES Retraités, LSR,

➔ appellent les Retraités *le jeudi 18 Octobre 2018*

- ▶ à LA JOURNÉE NATIONALE D'ACTION UNITAIRE RETRAITÉS
- ▶ à se rassembler devant le conseil départemental à Arras à 10h30 pour intervention en préfecture,
- ▶ au rassemblement à partir de 14h00 devant le Siège du Conseil Régional, Boulevard du Président Hoover à LILLE
- ▶ à la MANIFESTATION à 14h30.